[LIBERTÉ.] (.*.*.) [ÉGALITÉ.]

ARMÉE D'ITALIE.

PREMIERE RÉPONSE AU COMPTE RENDU *PAR* SCHERER.

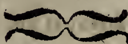
LETTRE

DU CITOYEN L....,

OFFICIER A L'ARMÉE D'ITALIE,

AU CITOYEN R........,

NEGOCIANT A PARIS.



COMME trop de gens à l'armée sont intéressés à ce que la vérité ne pénétre point, et que pour arrêter sa circulation, il n'est point de moyens illégitimes qu'ils n'employent, je profite, brave ami, d'un patriote qui se charge de cette lettre. S'il ne va pas

jusqu'à Paris, il l'a mettra à la poste en France, où sans-doute les mêmes inconvéniens n'existent pas (1).

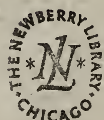
Je vais autant que le permettra la confusion de mes idées, te tracer les opérations qui, en vingt jours, nous enlèvent les fruits de trois ans de victoires, écoutes et frémis :

La démission du brave Joubert, sacrifié à l'intrigue des voleurs, qui portent chez les peuples le brigandage, la désolation et cherchent à deshonorer

---

(1) Les armées, on n'en peut douter, sont peuplées de vampires, qui gorgés de sang et d'or, ont un intérêt direct à étouffer la vérité, et à publier avec audace les mensonges les plus absurdes, pour jouir avec impunité du fruit de leurs assassinats, et de leurs rapines ; mais après tout..... qui sont ces hommes ? .... de qui tiennent-ils leur miesion ? Au nom de qui commettent-ils impunément tous les crimes qu'on leur reproche ? ....

La puissance qui les soutient et qui les autorise est ici... c'est elle qui, foulant aux pieds les droits sacrés de l'homme, s'élevant au dessus des lois dont l'exécution seule lui est confiée, défend, « sous peine de mort », dans une République, d'écrire, de parler, de penser librement. C'est elle qui engloutit tout vivant, dans d'horribles bastilles, l'homme assez courageux pour braver ses menaces, et crier « à l'oppression, à la tyrannie. .... » Peut-on s'étonner, après cela, si le secret des lettres est violé ! ....



notre patrie, fut la première source de nos malheurs (1).

L'arrestation de l'estimable Championnet et des autres généraux, qui, sous ses ordres, foudroyèrent avec 10,000 républicains une armée de 80,000 esclaves et 50,000 fanatiques des campagnes, jetta la consternation dans toute l'Italie, ainsi que chez nos frères d'armes. La nomination de SCHERER fut l'expression du désespoir qui présageait notre perte. Tous, depuis le général jusqu'au tambour, se disaient : NOUS SOMMES VENDUS ! L'ITALIE EST LIVRÉE (2) ! Les évé-

---

(1) Un général républicain, témoin des excès commis chez les peuples nos voisins..... nos alliés..... nos frères..... par les voleurs de toutes les couleurs, faisait à cet égard des observations sages à un directeur DÉFUNT de la République française, et proposait des moyens d'amélioration aussi efficaces que faciles dans leur exécution :

« Il faut souffrir les abus, répond le directeur, c'est par eux que le service marche, tous ces hommes, que vous appellez honnêtes, et entre les mains desquels, selon vous, il faudrait remettre l'administration, n'ont pas le sol, et ceux que vous nommez frippons ont des millions..... »

Je me garderai bien d'affaiblir cette phrase par la moindre réflexion.....

(2) Oh ! dans quelle étrange erreur vous tombez ! . . . . quel est donc votre aveuglement ! . . . . vendue ! . . . . livrée ! . . . .

nemens n'ont que trop justifié ces sinistres pronostics.

J'entrerai dans fort peu de détails sur les journées des 6, 11, 16 et 18 germinal, cependant j'en dirai assez pour déchirer ton ame et faire couler tes larmes.

Les dispositions de ces quatre boucheries sont du plus scélérat, ou du plus ignorant des hommes (1); mais

---

Eh! l'Italie n'est que rendue. . . . . . c'est une restitution COMBINÉE que les honnêtes gouvernans français font à sa majesté l'empereur, pour prix de sa franchise, de sa loyauté envers la nation française. C'est la juste compensation du sang de plus de deux cens mille républicains morts aux champs de l'honneur pour la gloire de leur patrie et l'indépendance des peuples. C'est la digne VENGEANCE, enfin, de tous les attentats commis contre l'humanité par l'hommicide cour de Vienne. C'est d'ailleurs un acte de complaisance du cabinet du LUXEMBOURG pour celui de BERLIN, qui (si l'on en croit l'officiel Rédacteur) « verrait avec plaisir les puissances coalisées rentrer dans leurs limites respectives, et qui alors se déclarerait hautement en faveur de la France si l'on voulait envahir son territoire ».

Ainsi, par l'horrible machiavélisme, l'infâme trahison, la ténébreuse perfidie de CINQ MISÉRABLES..... qui tiennent tout de la générosité du peuple, la nation française, souveraine de l'Europe, tenant entre ses mains les destinées des empires, toujours victorieuse, avant même de combattre, baisse aujourd'hui ses armes triomphantes devant une poignée de barbares. . . . . et semble implorer l'alliance d'un roi! . . . . O! ma patrie!!! . . . .

(1) *La loi punit de mort l'assinat. L'échafaud est*

je crois qu'à cet égard, ton opinion est fixée comme celle de toute l'armée : puissions-nous, pour notre repos, chasser à jamais de notre mémoire, ces journées de deuil et de carnage (1).

---

reservé aux voleurs de grands chemins.... et Scherer, assassin *de l'armée*, dilapadateur insolvable *de la fortune publique*, *jouit tranquillement du produit* partagé *de ses brigandages? qui expliquera ce mystère d'iniquité ?... où qui sera assez hardi, pour entamer la question de sa complicité ?...*

(1) *Qu'elles soient au contraire sans cesse présentes à notre imagination, qu'elles raniment dans nos cœurs l'horreur de la tyrannie, l'amour brûlant de la liberté. Que ce tableau déchirant de carnage et de mort, enflamme notre courage, résuscite en nous cet enthousiasme et cette sainte énergie qui foudroyèrent en un moment la royauté, pour établir sur ses debris la République démocratique. Que l'indignation publique si long-tems comprimé par la stupeur, enchaînée par la crainte, éclate enfin, et que les coupables auteurs de nos malheurs communs soient livrés à toute la rigueur des lois.*

Des milliers de héros égorgés par la perfidie, *la* trahison . . . l'ignorance . . . *ou* les traités secrets . . . *des peuples libres*, *livrés à leurs anciens tyrans* . . .

Quelque fut la supériorité des forces de l'ennemi ; nous fussions entrés dans Véronne si nos frères eussent été commandés par un des généraux en qui ils ont confiance et qui constamment les conduisirent à la victoire. La division de Delmas pénétra trois fois aux portes de cette place, et toutes les trois fois, *l'invisible* enfant gâté du directoire, monsieur SCHÉRER, fit battre en retraite les deux corps de troupes qui la soutenaient. Cette malheureuse division, abandonnée à ses seules forces, fut contrainte de faire une retraite aussi pénible que sanglante. L'affaire fut si meurtrière que, n'ayant plus de munitions et la moitié des armes brisées, on se déchirait avec les mains et les dents. La division du brave Victor fut de même abandonnée et combattit tout le jour, *un* contre *douze*. Pour te donner enfin une légère idée de notre perte, je ne citerai que la cinquieme demi-brigade de bataille, qui de 2500 hommes fut ré-

---

les républicains poursuivis, persécutés, empoisonnés, fusillés, mitraillés, déportés, par des commissions ardentes . . . la fortune publique dilapidée . . . la sûreté extérieure de la république évidemment compromise . . . son administration intérieure remise entre les mains des plus cruels ennemis du régime républicains . . . .

Membres du directoire répondez à ces accusations...

duite à 400. Le général Delmas reçut une balle à la jambe, 60 officiers, dont deux commandans de bataillon de ce même corps, furent mis hors de combat (1). Le chef de brigade fut atteint d'une balle à la tête qui ne le tua pas malheureusement, je dis *malheureusement* parce que ce digne homme est tellement attaché aux frères qu'il commandait que l'horreur de ce massacre, sans cesse présent à sa mémoire, nous fait craindre l'aliénation de son moral.

Dans son transport presque continuel, il s'écrie : « Mes amis, mes frères, mes camarades, mes » enfans, qu'il n'y ait que moi de victime, vous » êtes vendus, on veut vous égorger ; ce n'est plus, » non ce n'est plus pour la liberté que vous com» battez, au nom de l'amitié que vous me témoi» gnâtes, et qui fit le bonheur et la consolation de » ma vie ; laissez-moi..... laissez-moi me précipiter » seul dans le gouffre que des monstres ont creusé » sous vos pas, ne me suivez point... je vous le » défends... Ah ! scélérats ! avez-vous assez de sang?..

---

(1) *Voilà des faits authentiques, et de notoriété publique. Les gouvernans peuvent-ils les ignorer ?... Non ... et cependant* le boucher *Scherer, est appelé à de nouveaux emplois, et le directoire ose lui offrir par des actes publics les témoignages de la reconnaissance nationale ! ! ...*

» Voyez, voyez comme il coule ! c'est un Océan ! »
Il arrache ensuite son appareil et accuse la mort de lenteur (1).

Le général de brigade Pigeon, aussi estimable par ses talens militaires que par le plus pur patriotisme, ne voulant point survivre à cet affreux carnage,

---

(1) *Le sang précieux des deffenseurs de ma patrie cessera-t-il enfin de couler ? . . . la terre jonchée de leurs cadavres ne s'entrouvrira-t-elle pas pour engloutir leurs féroces assassins ? . . . et les citoyens armés pour la deffense de la liberté seront-ils long-tems victimes de la féroce ambition des oppresseurs du monde ! ! . . .*

O ! vous, qui ne vivez et ne régnez que par la mort . . . . tigres alterés de carnage, vôtre soif dévorante n'est-elle donc point appuisée par les flots du sang Français qui ruisselle de toutes parts ? . . . avez-vous juré d'anéantir toute la génération présente, et avec elle la république ? . . . oh ! si tel était votre espoir, détrompez-vous, votre triomphe, et celui de vos lâches apologistes, n'est pas aussi sûr que vous l'imaginez. L'égalité et la liberté seront rétablies, la justice que vous avez foulés aux pieds reprendra contre vous ses droits éternels, elle vous écrasera, et vôtre chûte effrayante sera un exemple de plus de la toute puissance du peuple contre ses fragiles ennemis.

nage, se précipite devant une batterie et se fait cribler de biscayens, il dit en mourant à son frère, son aide-de-camp : « consoles-toi, mon ami, tu connais » mon cœur, tu sais à quel point il chérit la liberté » et mes infortunés frères d'armes; l'un et l'autre » sont vendus. Cette mort que j'ai cherché, cette » mort que je veux est maintenant pour ton frère le » plus grand des biens ; mais, pour consolation der» nière, donnes-moi ta parole que tu ne prendras » les armes qne lorsque les SCHERER, les voleurs, » les vendeurs de peuple et les bourreaux de nos » frères auront disparu ». Il expira en prononçant ces mots : " Oh ! mes malheureux compagnons ! que " ne suis-je mort il y a six mois (1) ! ! ! "

---

(1) *Le général Pigeon était un homme d'une probité et d'une franchise rares. Il était d'un caractère extrêmement doux, d'une grande simplicité dans ses manières, et dans sa mise. Il était affable, et très parlant. Il ne remontrait jamais un défenseur de la patrie sans prévenir le salut qu'il en devait recevoir... Aussi l'appellait-on dans l'armée* le père du soldat...

Il était d'une probité sévère, le trait suivant le prouve :

Il devait dîner un jour chez un nommé Coën juif... banqueroutier, . . entrepreneur général des équipages

J'aurais des milliers de traits de cette nature à te répéter ; mais le bouleversement de mes idées, la situation de mon ame, me laissent à peine la faculté de sentir ma triste existence. Je ne suis plus qu'une machine de douleur ; je marches sans intention, je m'arrêtes sans le savoir, l'on me parle et je n'entends point ; je fixe sans voir ; le repos de la nuit, je ne le connais plus : ô mon brave ami, si tu

---

d'artillerie à l'armée d'Italie. Le nombre des convives était de plus de soixante, la table était couverte des mêts les plus délicats, et de la plus riche argenterie. A peine chacun avait-il pris sa place que le général se leva de la sienne et s'adressant à l'entrepreneur . . .

« *Je vous ai vu, dit-il, arriver à l'armée un pied* „ chaussé *et l'autre* nud, *si j'étais général en chef,* „ *je vous ferais ce soir même traduire devant la commission militaire, et vous révéleriez comment en* „ *moins d'un an, vous avez acquis tout l'argent que* „ *je vois, et l'or que vous cachez* „. *Il sortit.*

Le dîner fût très court, car la plupart des convives tremblaient pour le dessert . . .

Honneur à l'homme courageux, qui préfere la mort à l'ignominie.

voyasis le nombre de nos malheureux frères mutilés, si tu savais combien la patrie vient de perdre d'amis, un déluge de larmes innonderait ton visage. Je sens les miennes qui me suffoquent..... un poids énorme est sur ma poitrine. Je te quitte un instant; aussi bien ne pourrais-je continuer.....

Je reviens à toi, digne ami, l'ame aussi triste, mais moins agitée. Après ces affreuses journées. les patriotes milanais, les brescians, ceux d'une grande partie de la terre-ferme de Venise et de toute la cisalpine s'assemblèrent consternés. Ils firent à leur directoire une pétition dans laquelle ils s'offraient au nombre de 15,000 pour marcher à l'ennemi et défendre leur liberté menacée. Après les complimens d'usage, le directoire les envoye à M. Schérer, M. Schérer à M. l'ambassadeur, qui leur dit très-distinctement, *qu'il craindrait moins* 50,000 *autrichiens, armés de pied en cap, que* 10,000 *gens de leur espèce* (1). D'après une telle réponse, il ne reste plus

---

(1) *Eh ! qu'elle autre réponse pouvaient-ils attendre de M. Rivaud ?*

L'ambassadeur Fouché (de Nantes), son prédécesseur, n'avait pas voulu céder aux ordres arbitraires des cinq. *Ils avaient ordonné de l'enchaîner...*

à ces malheureuses victimes de *Trouvé* et compagnie; que la misère, le désespoir et les poignards des fanatiques (1). Tout cela ne semble rien encore et tu vas

---

avant de le remplacer. M. Rivaud avait donc juré d'être le plus humble, le plus soumis, le plus respectueux, le plus obéissant des serviteurs. Il a été fidele à son serment. Ses maitres *lui ont commandé d'opprimer, de livrer le peuple Cisalpin . . . l'esclave la fait . . . le directoire proclamera sans doute que comme M. Scherer, . . .* il a bien mérité du peuple Français . . .

Mais le peuple Français à son tour aura la parole... et ! ! . . .

(1) *Depuis l'invasion de leur pays par les barbares, les cruautés les plus raffinées ont été exercées sur les infortunés Cisalpins. Le nombre des malheureuses victimes, immolées à la rage de ces antropophages, monte déjà à plus de* douze mille . . . *il suffit qu'un citoyen soit désigné comme* ami des Français, *pour qu'il périsse . . . on vient l'arracher du sein de sa famille . . . on lui passe une corde au col, on le traine en cet état sur la place* publique. *Un prêtre assassin vient insulter à ses derniers moments; on l'attache à un gibet, où son cadavre reste suspendu jusqu'à ce qu'une autre victime vienne le remplacer!*

juger jusqu'où va, pour les patriotes de toutes les nations l'amour de M. Schérer.

Tu sais que les braves polonais sont déserteurs de l'infâme Autriche ; qu'étant pris, ils sont pendus ou fusillés : eh ! bien, mon ami, Scherer les enferme tous dans des forts, persuadé qu'à la reddition de ces places, aucun d'eux n'échappera à la vengeance du tiran, il fait mieux encore; les polonais, à la journée du 6, étaient à l'avant-garde. Leurs compatriotes, qui étaient de l'autre côté, désertèrent au nombre de 700 et vinrent joindre les bonnets polonais qu'ils apperçurent. L'illustre Schérer retire de l'avant-garde les hommes qui excitaient la désertion des troupes de son ami l'empereur, et jette dans la place de Pizithignone les 700 polonais déserteurs, persuadé que cette place, étant la première que doit attaquer l'autrichien, sera la première rendue.

Voilà de grandes horreurs, sans-doute, mais ce n'est pas tout encore. C'était trop peu pour Schèrer de livrer des hommes à la boucherie, il fallait qu'il donnât à l'empereur une preuve de son entier dévouement pour ses intérêts et de sa haine irréconciliable pour tout ce qui a du rapport à la France. Etant battus et repoussés de toutes parts. nous prenons notre position derrière l'*Adda* pour couvrir Milan. Il était naturel, dans cette circonstance, de faire

évacuer les magasins de toute espèce et de ne céder que ce qu'il fallait à la garnison du fort ; sur-tout dans un pays découvert comme l'est l'Italie. Sur les représentations de ce genre, qu'on lui fit, le respectable SCHÉRER dit que sa ligne était forte de 34,000 hommes ; qu'on lui marcherait sur le ventre avant de le forcer, et qu'enfin il répondait de Milan. Cependant, 36 heures après, l'ennemi passe la rivière, la nuit ; et marche droit sur Milan. A 3 heures après midi, lendemain de ce passage, nulle administration, nul service, nul magasin n'avaient reçu d'ordre d'évacuation, en sorte que TOUT FUT PRIS. Je te parle de ce fait avec connaissance, puisque ne pouvant imaginer une telle trahison, j'étais encore avec la plus grande sécurité dans Milan que les houlans étaient sur la place d'armes. Je te pourrais encore observer que depuis deux mois, on refusait aux chefs de corps ce dont ils avaient le plus grand besoin, en équipement, quoique les magasins fussent au comble (1).

---

(1) Encore un mot (et c'est le dernier), sur M. Scherer, « l'idole, le bien aimé, l'enfant gaté » du directoire.

« Comme général »... je n'ai rien à ajouter aux faits, aux détails, contenus dans cette lettre... M. Scherer les niera, car les crimes s'avouent difficilement, mais NIER n'est pas se JUSTIFIER, et malheureusement pour lui, les débris de l'ar-

Au reste, brave ami, s'il me fallait te peindre, ou te donner les détails de tout ce que je sais, il me

---

mée d'Italie subistent encore. Des témoins irrécusables déposent contre lui, leur témoignage quand il pourra se faire entendre est l'arrêt de sa condamnation, et le sang des déffenseurs de la patrie immolés par sa trahison crie vengeance. . . et vengean[ce] lui sera accordée ! ! . . .

« Comme ministre » je sais qu'il a rendu, qu'il rendra encore des comptes . . . exacts . . . appuyés de pièces. . . qu'il prouvera, même, si l'on veut, qu'il a p'us DÉPENSÉ qu'il n'a REÇU . . . que partant, il est créancier de la république, que le trésor national, s'ouvrira pour lui rembourser ses avances . . . je sais que s'il lui faut le temoignage, le visa du directoire, l'habitude de signer pour lui, et avec lui, lui fera obtenir plutôt deux signatures qu'une . . . je sais que son respectable collègue RAMEL . . . attestera son honneur et sa conscience, que scherer est après lui, le plus honnête homme du monde . . . donc . . . donc scherer est un fripon, car « les loups ne se mangent pas.

Misérable ! . . . tu présente des comptes . . . Eh ! bien, répond à celui que je vais te demander, en entrant au ministère, tu n'avais rien, et tu es riche . . . où as tu pris l'or que tu as perdu au jeu . . . et celui qui te reste encore ? . . tes débauches crapuleuses, tes orgies scandaleuses qui les payait ? . . . tu vas me dire « que tu méprise les richesses..... et que tu es l'ami de l'honnête médiocrité ».

Mais cet entrepreneur, qui, pour avoir une signature, a été

faudrait courage, patience et beaucoup de papier; sur-tout si j'avais à te parler des commissions civiles (1).

---

obligé de déposer (chez l'estimable notaire Mathieu, qui le niera aussi comme de raison) QUATRE CENS MILLE LIVRES.

Mais, cet inspecteur général . . . ce commissaire vérificateur . . . qui ne doivent leur nomination, qu'aux témoignages de la plus touchante reconnaissance, mais le brigandage..... le vol..... les dilapidations..... les exactions organisés sous tes yeux, dans tes bureaux et exécutés par TON PROPRE FRÈRE . . . TES AMIS . . .

Oh! ce ce n'est pas là voler la République . . . . et tant de gens . . . au rang desquels je ne veux pas planer . . . ni LE PAUVRE Rewbel, . . . ni le TIMIDE Merlin . . . etc. etc. . . en ont fait autant, et s'en sont bien trouvés, qu'en vérité Scherer, eut été fou de ne pas suivre leur exemple.

(1) *On croira facilement aux horreurs commises dans l'Italie, et chez tous les peuples alliés, par les* commissions civiles *quand on se rappellera sur quels hommes, le* très judiciaire *directoire fait reposer ses choix.*

Un Rapinat . . . *pendant de M. Rewbell.*

Un Trouvé, *ancien redacteur du Moniteur*, et en *cette qualite*, *assassin des* immortels Goujeon, Romme, Saubranis, Duquesnoi, Bourbotte, *mem-*

Par-tout

ar-tout où elles passent, les peuples s'insurgent et quoique j'aye failli en être quatre fois victime

---

bres de la convention nationale, égorgés par une commission militaire, pour avoir dans les journées de prairial défendu la cause du peuple . . . dont la reconnaissance, pour être tardive, n'en est que plus durable . . .

Un . Liévain autrefois rat de cave . puis régisseur es charrois, puis commissaire de la commission des transports militaires, puis entrepreneur et membre res compagnies Manget et Hauselin pour l'entretrise des équipages et habillement militaires . . . duis milionnaire . . . de pauvre diable qu'il était . . . poilà comme il le faut . . .

Un Branche de la Hausse, charlatant, empoisonneur, qui vendait autrefois sur les ponts une eau merveilleuse.., du poduit de laquelle il parvint à émerveiller tellement le sieur Scherer, qu'il en obtint la place de commissaire vérificateur de toutes les administrations civiles de l'armée d'Italie.

Un faypoult, dont la dégoutante aristocratie était passée en proverbe . . . aristocrate comme faypoult . . . Il était premier commis dans les bureaux du ministre de l'intérieur Rolland, et le plus chaud partisan de son espr t public, auquel néanmoins il préfera la commission particulière de l achat des grains dont le ministre, comme on sait, ne s'acquitait pas mal.

je ne puis les blâmer : on leur a ôté jusqu'à la paille de leur lit. Au moment où je te parle, une partie du Piémont est insurgée contre les *voleurs* de Francais ; c'est ainsi qu'on nous traite. Cela ne te surprendra pas quand je te dirai que depuis la soi-disant révolution du Piémont, qui fait un laps de moins de quatre mois, nous avons enlevé à ce pays, 10 millions numéraire, 15 millions de papier-monnaie, sans compter les diamans de la couronne, ainsi que le mobilier.

Crois-tu que de pareilles scélératesses soient faites pour nous attirer les cœurs ? Non, mon ami, les

---

Un abbe d'Aymar, ancien chanoine de Marseille.... puis grand vicaire.... grand prédicateur .... grand pénitencier de l'évêque Dubelloy... puis grand vicaire du célèbre cardinal de Rohan près duquel il ne perdit pas son tems lors de la fameuse affaire du collier...

Cet homme est d'un libertinage crapuleux et d'une immoralité profonde... Oh ! quel apôtre de la révolution !...

Un Amelot... un Raenaud (de Saint Jean d'Angely) et tant d'autres dont le nom rappelle les ennemis les plus prononcés de la République.

Et voilà les agens du directoire exécutif !

peuples nous rendent justice, ils nous méprisent autant que ces actes nous rendent éprisables.

Adieu, si ton ame était moins forte je ne t'aurais pas écrit d'aussi cruelles vérités, mais un républicain comme toi n'est pas susceptible de faiblesse. Je ne te parle point de moi, les malheurs de la patrie ne me permettent pas d'y songer.

Vois nos amis et dis leur que mon ame, ma pensée, mon sang et ma vie sont à eux, comme à ma malheureuse patrie (1).

L . . . . .

---

(13) Cette dernière note regarde essentiellement les législateurs en leur rappellant la mesure de leurs devoirs elle les places dans leur véritable position.

C'est J. Jacques qui parle

" Le principe de la vie politique, est dans l'auto-
„ rité souveraine. La puissance législative est le
„ cœur de l'état. La puissance exécutive en est le
„ cerveau qui donne le mouvement à toutes les
„ parties. Le cerveau peut tomber en paralysie, et
„ l'individu vivre encore, mais sitôt que le cœur à
„ cessé ses fonctions, l'animal est mort „.

Nota. *L'original de cette lettre est entre les mains d'un négociant estimable qui nous l'a communiquée ; mais sous la condition expresse de ne point nommer l'auteur qui serait à coup-sur victime de son empressement à faire passer en France d'aussi affligeans détails. Cependant si la commission militaire de l'un ou l'autre conseil du corps législatif veut prendre communication de cet original, pour s'assurer de son existence et de la réalité des faits qu'il contient, il lui sera représenté.*